

Plan de déplacement

École des Semailles

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Blainville



À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :



Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit d'un outil de communication permettant de faire état de la situation du transport actif et des pistes de recommandations pour le territoire désigné. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ?

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école des Semailles pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de Québec en Forme.

NATURE-ACTION QUÉBEC remercie également pour leur collaboration le Service de police de la Ville de Blainville, les services municipaux de la Ville de Blainville et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui ont participé à la marche de repérage le 13 novembre 2012 :

Mme Violaine Grandbois, directrice
Mme Anouk Biron, parent
M. Jonathan Tremblay, sergent du Service de Police de la Ville de Blainville
M. David Marra-Hurtubise, chargé de projet Nature-Action Québec

Table des matières

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

Nom :	École des Semailles
Commission scolaire :	de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Nombre d'élèves :	348
Nombre d'employés (personnel et enseignants) :	40
Type d'école :	de quartier
Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves :	±200
Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) :	3 autobus et 3 berlines
Nombre de brigadiers scolaires adultes :	1
Nombre de brigadiers scolaires écoliers :	Aucun
Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde :	25%

Mise en contexte

L'école des Semailles est située sur le boulevard Céloron et elle possède un bassin d'élèves divisé en deux secteurs. Un secteur est situé alentour de l'école dans le quartier résidentiel qui longe le boulevard Céloron. L'autre secteur du bassin scolaire se retrouve dans le secteur du Blainvillier à plus de 2 km de l'école.

Parmi les élèves de l'école, il y a 144 marcheurs et 89 élèves qui fréquentent le service de garde. Selon la directrice, il y aurait donc environ 30 élèves qui viennent à l'école à pied ou à vélo puisque beaucoup d'élèves fréquentent le service de garde et les parents viennent reconduire leur enfant à l'école.

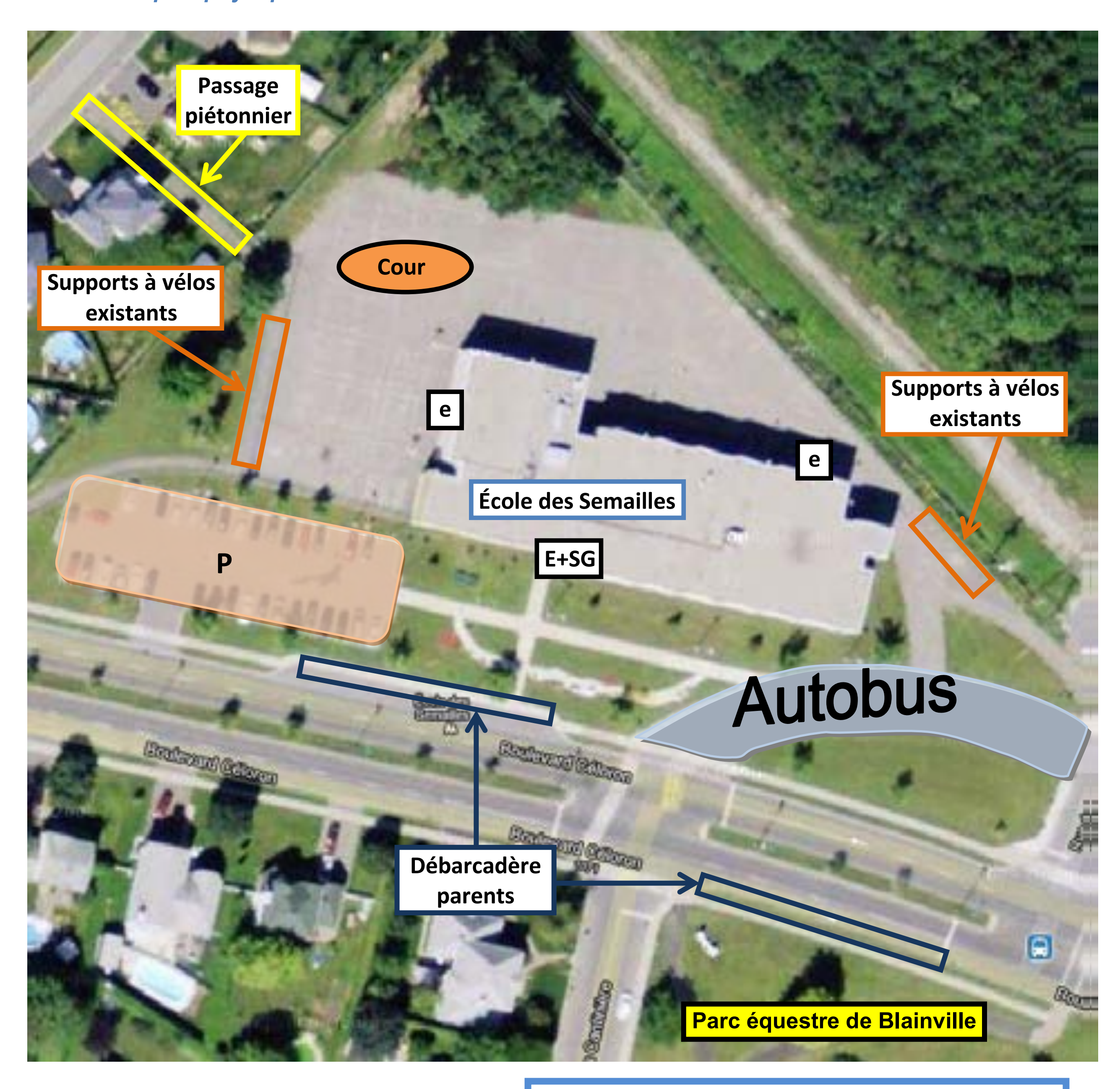
Au moment de la marche de repérage, effectuée le 15 novembre 2012, la directrice de l'école, Mme Violaine Grandbois est à l'écoute des inquiétudes des parents et est très concernée par la sécurité aux abords de l'école.

Parmi les inquiétudes des parents, on retrouve :

- La vitesse des automobilistes et le non-respect de la signalisation dans le quartier résidentiel situé près de l'école.
- Circulation élevée à l'heure de la rentrée des classes le matin devant l'école.

Les problématiques rencontrées à l'école des Semailles sont courantes et nous les retrouvons à divers degrés dans plusieurs établissements. Néanmoins, la volonté de promouvoir le transport actif sécuritaire à l'école des Semailles est grande. La direction souhaite que des actions soient faites pour que parents et enfants puissent marcher en toute sécurité sur le chemin de l'école.

Caractéristiques physiques

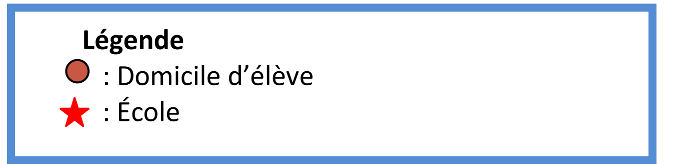


Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

Carte 1 : Répartition géographique des élèves

Source : Google maps, imagerie 2013.



Note : À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la distance de marche maximale est de 1,6 km à pied, ce qui équivaut approximativement à 1,2km à vol d'oiseau.

1.2 Portrait général du secteur

L'école des Semailles est située sur le boulevard Céloron, qui comporte quatre voies séparées par un terre-plein à partir de l'école et sur toute la longueur vers le nord. Voici une brève description des éléments qui caractérisent le secteur (voir carte 2) :

- Un débarcadère parent se trouve devant l'entrée principale de l'école du côté Ouest du boulevard Céloron et un second se trouve du côté Est entre la rue de la Cantinière et la rue du Landais.
- Pour les véhicules circulant sur le boulevard Céloron, il est interdit de faire un virage en « U » devant l'école à l'intersection de la rue de la Cantinière.
- La vitesse est limitée à 50 km/h sur le boulevard Céloron sauf à l'intérieur de la zone scolaire où la vitesse est limitée à 30 km/h.
- La vitesse est également limitée à 30 km/h partout dans le quartier résidentiel
- Un sentier piétonnier relie la rue du Commandant à la cour d'école.
- Le Parc équestre de Blainville est situé tout près de l'école.
- Le parc des Semailles est situé à l'intersection de la rue du Landais et du boulevard Céloron.
- Le parc de la Sentinelle est situé sur la rue de la Sentinelle à l'intersection de la rue de la Mairie.
- Un chemin de fer longe tout le quartier résidentiel qui se situe entre ce dernier et le boulevard Céloron. Aucun élève ne demeure de l'autre côté de la voie ferrée.
- La piste cyclable route verte #2 est parallèle à la voie ferrée.
- Une piste cyclable en sentier propre se trouve aussi sur le tronçon de la rue de la Cantinière.
- Il n'y a aucun corridor scolaire existant. Par contre, voici la liste des tronçons suggérés pour l'implantation de corridors scolaires :
    - Rue du 5e régiment d'Artillerie du côté Nord ;
    - Rue de la Sentinelle entre la rue du 5e Régiment d'Artillerie et la rue de la Mairie du côté Est;
    - Rue de la Mairie entre la rue de la Sentinelle et la rue de la Légion du côté Est ;
    - Rue du Carabinier entre la rue de la Sentinelle et le boulevard Céloron du côté Nord ;
    - Rue de la Cavalerie entre la rue de la Légion et la rue du Brigadier du côté Est;
    - Rue du Brigadier entre la rue de la Cavalerie et la rue de la Cantinièredu côté Ouest.
- Un brigadier est positionné à l'intersection du boulevard Céloron et de la rue de la Cantinière.

Carte 2 : Portrait général du secteur

Rue du 5e regiment d'Artillerie
Rue de la Cavalerie
Passage piéton accès à la cour
Parc des Semailles
Voie ferrée
Parc de la Sentinelle
Route verte #2
Parc équestre de Blainville

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende

: École des Semailles

: Brigadiers

: Emplacement des corridors scolaires suggérés

Mise en contexte

À la ville de Blainville, le transport actif est un dossier prioritaire. Depuis quelques années, en collaboration avec les écoles et avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des aménagements en faveur de la sécurité de tous ont été réalisés aux abords des écoles. Le service de police travaille étroitement en prévention auprès des écoles et des actions pour la promotion de la sécurité et du partage de la route sont effectuées chaque année, surtout au moment de la rentrée scolaire.

De plus, avec l'adoption de sa politique environnementale en novembre 2011, la Ville de Blainville entend mettre sur pied un plan d'action sur l'économie d'énergie qui intégrera entre autres l'objectif d'optimiser les déplacements des personnes en favorisant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage. Elle souhaite aussi poursuivre les initiatives visant à réduire les émissions de GES en encourageant les modes de transport actif (marche et vélo).

Finalement, toujours dans le souci de sécuriser et rassurer les citoyens, surtout les plus jeunes, la Ville de Blainville a revitalisé le programme Parent-Secours en l'instaurant dans tous les milieux de garde familiaux affiliés avec le Centre de la petite enfance La Rose des Vents. En 2010, bénéficiant de l'habilitation sécuritaire déjà acquise par tous leurs employés, les 112 garderies en milieu familial, réparties sur l'ensemble du territoire blainvillois, sont devenues simultanément des foyers-refuges pour les enfants et aînés. La liste complète des adresses Parents-Secours ainsi que la carte se trouve en annexe du présent document.

Avec le programme *À pied, à vélo, ville active*, la ville est heureuse de pouvoir récolter les informations qui permettront de continuer de cibler les bonnes actions afin de favoriser le transport actif au sein de sa collectivité.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école des Semailles

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photos des interventions déjà réalisées
Le territoire de la ville de Blainville	Relance du programme « Parents-Secours » en partenariat avec les milieux de garde familiaux reconnus	Service de police et Centre de la Petite Enfance La Rose des Vents	Déjà réalisé	©PPSCI 1968 PARENTS-SECOURS
Voir la liste des corridors scolaires à la section 1.2	Corridors scolaires dont les principales caractéristiques sont : -Un sentier délimité au sol sur chaussée partagée -Une signalisation clairement indiquée -Une interdiction de stationner en tout temps du côté du sentier -Un déneigement prioritaire	Administration municipale	Printemps 2013	
Terrain de l'école	Révision de la signalisation aux abords des écoles	Commission scolaire	Annuellement	
Boulevard Céloron	Installation d'un afficheur de vitesse à panneau solaire	Administration municipale	Déjà réalisé	VOTRE VITESSE
Boulevard Céloron	Débarcadères parents	Administration municipale	Déjà réalisé	

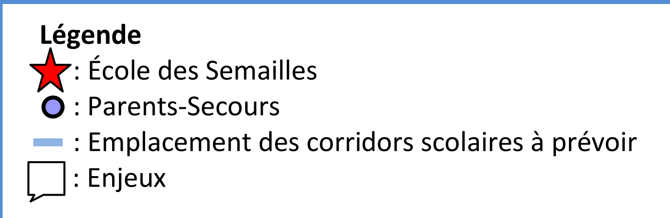
Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photo
Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	Commission scolaire et service de police	Annuellement en février	
Le territoire de la Ville de Blainville	Campagne de sensibilisation « Je marche en sécurité pour ma santé » pour réduire le taxi parental entre le domicile et l'école	Service de police	Déjà réalisé	
Le territoire de la Ville de Blainville	Promotion de la campagne La rue pour tous. Le service de police distribuera de l'information devant chaque école de Blainville pour sensibiliser les usagers de la route à la courtoisie et la sécurité entre automobilistes, cyclistes et piétons.	Service de police	Printemps 2013	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école des Semailles

Respect de la signalisation par les automobilistes (vitesse et arrêts).

Débarcadère parents



Source : Google maps, imagerie 2013.

2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solutions ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. Ces pistes de solutions ne sont en aucun cas définitives; il s'agit de recommandations.

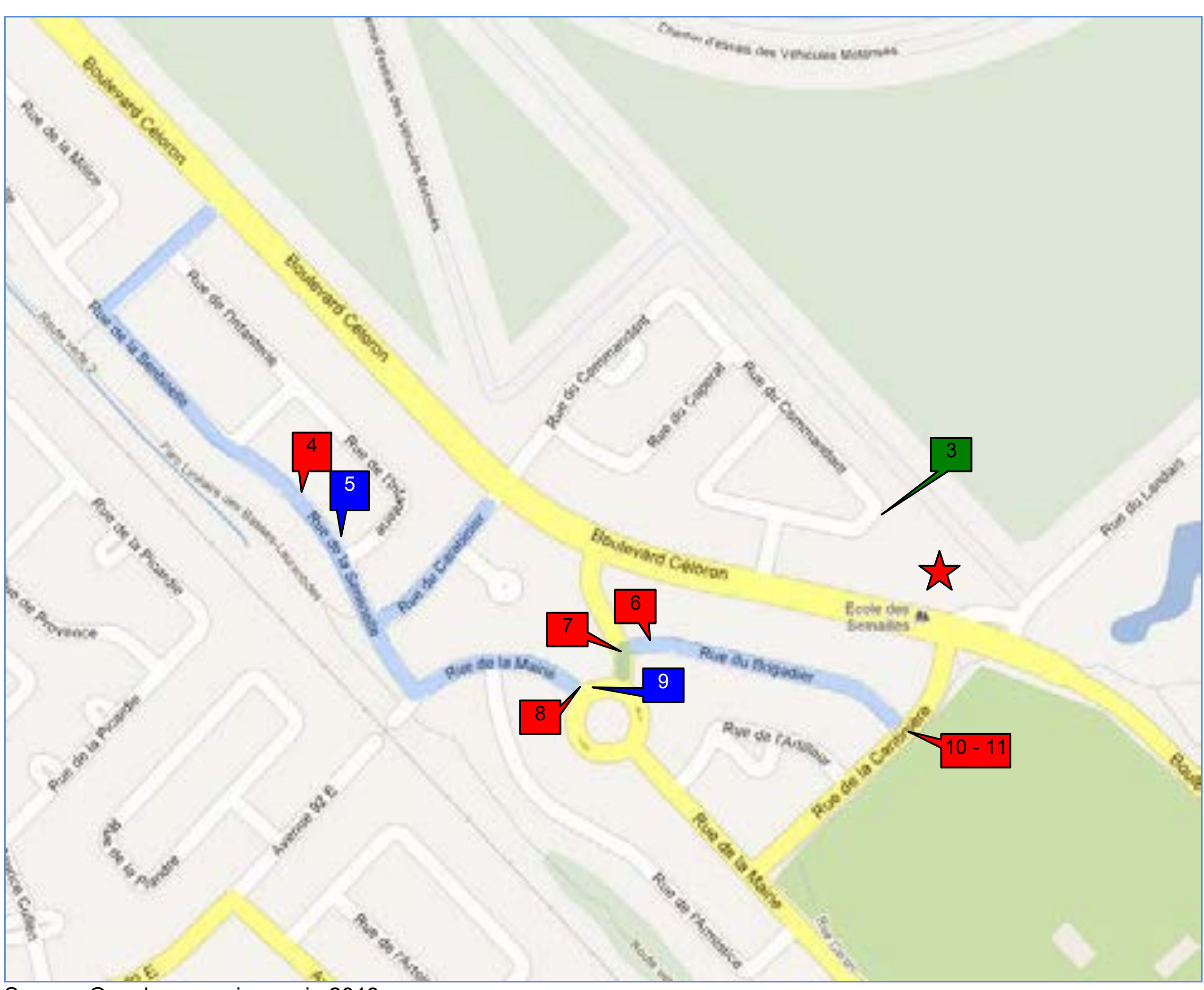
Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	**Municipalité**	**Service de police**
1	2	L'ensemble de la zone de marche autour de l'école	Améliorer la visibilité des élèves marcheurs sur les rues fortement empruntées par ceux-ci.	Informer et inciter les élèves marcheurs à utiliser les trajets scolaires sécuritaires.	Aménager des corridors scolaires qui seront identifiés clairement par des panneaux de signalisation. Ces corridors auront la particularité de posséder un sentier clairement identifié pour les élèves sur la chaussée, avec une interdiction de stationner sur ce côté de rue durant la l'année scolaire, et d'être déneigés en priorité. Se référer à la carte 2 pour connaître les rues projetées.	
3		Passage piéton sur la rue du Commandant	Prioriser cet accès à la cour d'école pour tous les marcheurs du secteur à l'est du boulevard Céloron.	Continuer de sensibiliser et de promouvoir cet accès à la cour dans les communications aux parents.		

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
4	5	Rue de la Sentinelle	La chaussée sur la rue de la Sentinelle est large. Plusieurs automobilistes ne respectent pas la signalisation (vitesse 30 km/h).		Des aménagements pour réduire la vitesse tels que des îlots centraux ou bacs à fleurs pourraient faire diminuer la vitesse des automobilistes. L'ajout d'un corridor scolaire aura aussi pour effet de promouvoir le respect de la signalisation.	Accentuer les opérations radar près de l'école ou installation d'un afficheur de vitesse à l'énergie solaire.
6		Rue de la Cavalerie et du brigadier	Les élèves en provenance de la rue de la Sentinelle empruntent le trajet de la rue du Brigadier selon les observations de parents.		Aménager le corridor scolaire sur cette rue du côté Ouest puisque s'il est aménagé du côté Est, la haie et la courbe près des boîtes aux lettres peuvent réduire la visibilité des piétons.	
7					Ajouter le marquage au sol pour la traverse de la rue de la Cavalerie.	
8		Rue de la Mairie et de la Légion	Visibilité des piétons et du corridor scolaire		Ajouter le marquage au sol (traverse de piéton) pour faire le lien entre le corridor scolaire de la rue de la Mairie et le trottoir sur la rue de la Légion.	
9			Plusieurs automobilistes ne respectent pas la signalisation (vitesse 30 km/h et arrêt).			Accentuer la surveillance policière à cet endroit

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
10	Intersection de la Cantinière et du Brigadier	Visibilité des piétons.		Ajouter un marquage au sol pour la traverse des piétons pour les élèves qui vont rejoindre le trottoir sur la rue de la Cantinière.	
11		Accès au trottoir sur la rue de la Cantinière.		Rabaisser le trottoir pour donner accès aux usagers qui traversent la rue à la hauteur de la rue du Brigadier.	

Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis



Source: Google maps, imagerie 2013.

Légende

- ★ École des Semailles
- 2 Pistes de solutions* - Municipalité
- 2 Pistes de solutions* - École et commission scolaire
- 2 Pistes de solutions* - Service de police
- Corridor scolaire projeté

*Le numéro correspond au numéro de la piste de solution (voir Tableau 3).

Photos des endroits ciblés



Vue de l'accès à la cour d'école à partir de la rue du Commandant.



Vue de la rue de la Sentinelle et du parc de la Sentinelle. La chaussée est large.



Intersection de la rue de la Mairie (à gauche) et de la rue de la Légion (à droite). Piste de solution pour augmenter la visibilité des piétons : le marquage au sol d'une traverse piétonnière.



Vue de l'intersection de la rue de la Cavalerie (au bas de la photo) et de la rue du Brigadier.



Vue de la courbe sur la rue du Brigadier. Implanter le corridor à gauche de la rue sur la photo pour augmenter la visibilité des marcheurs.



Rue de la Cantinière vue à partir de la rue de la Mairie vers l'école.

Annexes

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Carte et liste des adresses Parents-Secours

ANNEXE 3
Fiche de suivi

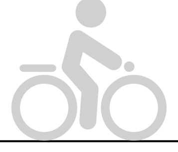


Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

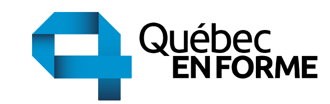
ÉCOLE PRIMAIRE des Semailles

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Blainville
Novembre 2012





À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Transports Québec

Table des matières

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École des Semailles

20 mars 2013

Adresse:	1100, boulevard Céloron Blainville, Québec J7C 4Y7
Contact :	Madame Violaine Grandbois, directrice
Nombre d'élèves :	348
Nombre d'employés:	40
Date de la visite :	jeudi 15 novembre 2012

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 108 places de stationnement vélo.

Nombre de places totales recommandé : entre 20 et 70 places.

Résumé des recommandations :

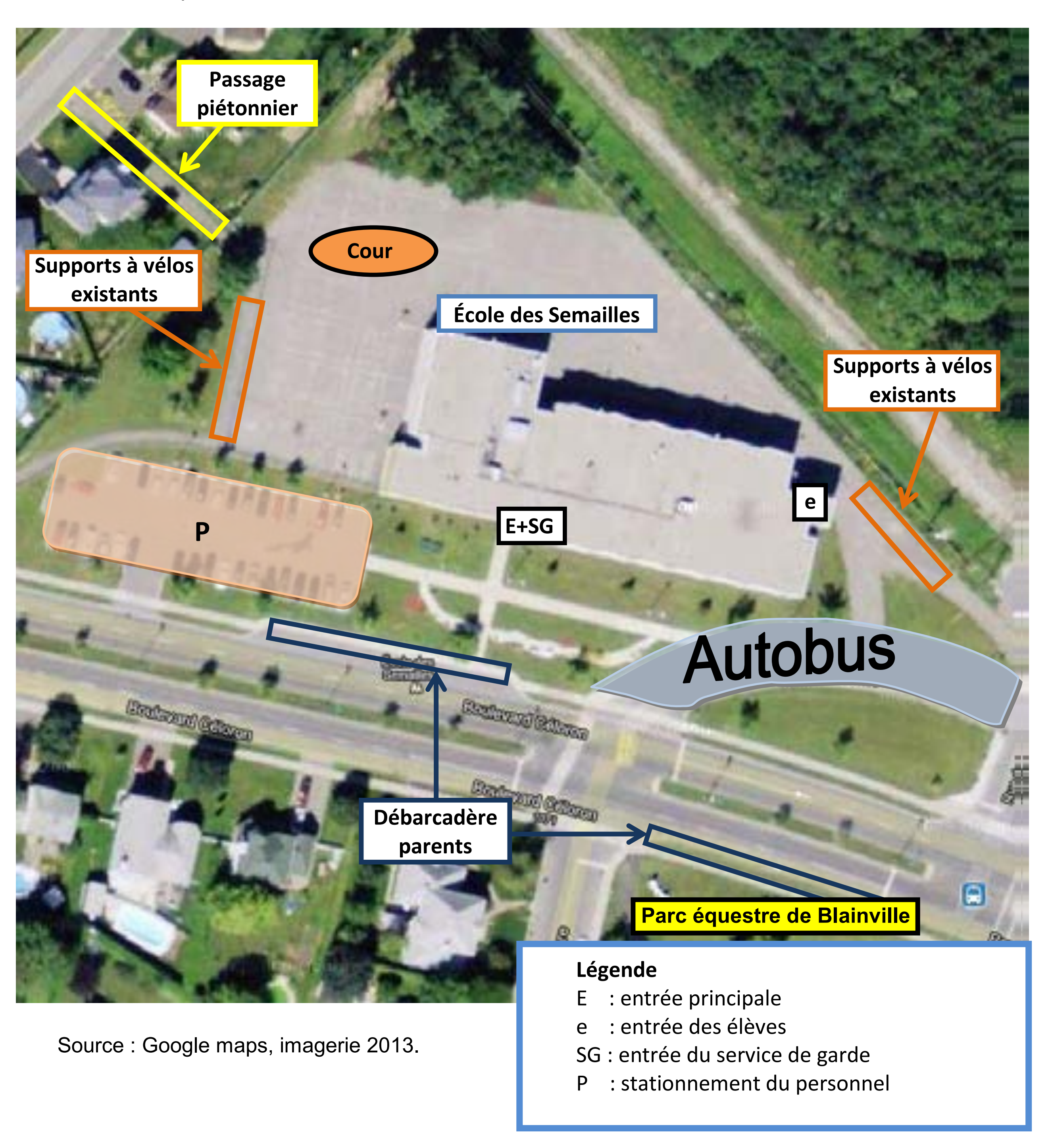
- installation de repères visuels ;
- distribution d'information sur l'utilisation des supports à vélo.

Visite effectuée par : David Marra-Hurtubise
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

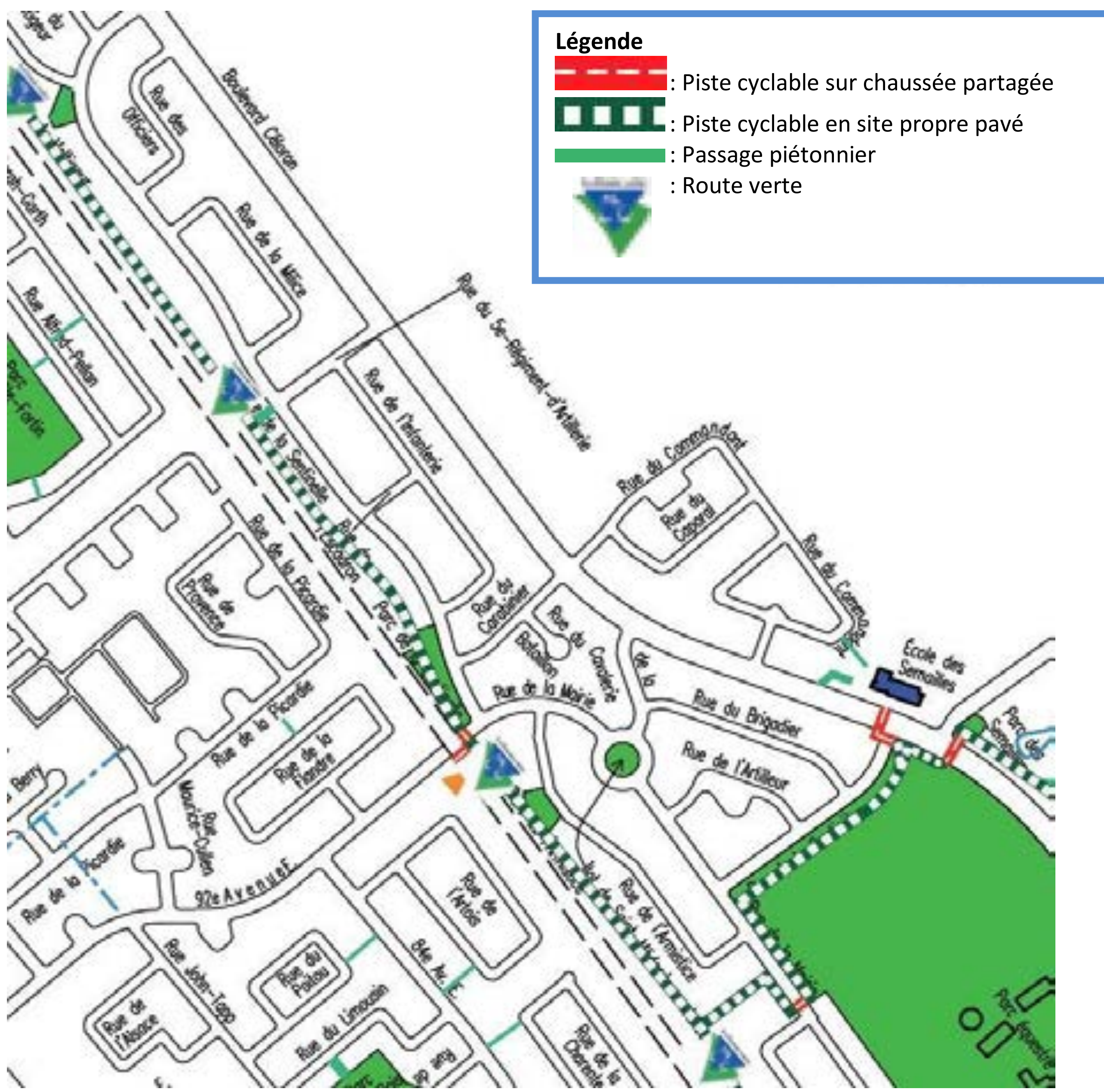
L'école des Semailles est située sur le boulevard Céloron et elle possède un bassin d'élèves divisé en deux secteurs. Un secteur est situé alentour de l'école dans le quartier résidentiel qui longe le boulevard Céloron. L'autre secteur du bassin scolaire se retrouve dans le secteur du Blainvillier à plus de 2 km de l'école. Les supports à vélos se trouvent à deux emplacements distincts de chaque côté de l'école.



Source : Google maps, imagerie 2013.

1.2 Environnement urbain

La piste cyclable en sentier propre, la Route Verte #2 longe le quartier résidentiel du bassin d'élève près de l'école des Semailles. Une autre piste cyclable s'y connecte et vient desservir l'école des Semailles. La limite de vitesse de l'ensemble du secteur est de 30 km/h sauf sur le boulevard Céloron à l'extérieur de la zone scolaire. La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables ainsi que les passages piétonniers existants.



Source : Carte du réseau cyclable de Blainville 2010 http://blainville.ca/citoyens/cartographie/

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, il a été constaté que:

- l'école possède 108 places de stationnement vélo situées sur un site clôturé au Nord de l'école (48 places) au Sud de la cour d'école (60 places);




- les supports, de type râtelier, sont en bon état et sont ceux recommandés par Vélo Québec;
- les supports sont solidement ancrés sur la surface bétonnée;



- les sept vélos présents étaient cadenassés aux supports. Par contre, un seul l'était adéquatement;



- selon Mme Grandbois, il n’y a pas eu de vandalisme dans les dernières années. Cependant, il y a eu un vol de vélo qui n’était pas cadenassé et l’emplacement du stationnement vélo était à un autre endroit;
- il y a de la surveillance extérieure durant les pauses et des fenêtres possèdent une vue sur les stationnements;
- Environ 150 élèves n’ont pas droit au transport scolaire. Cependant, plusieurs élèves sont reconduits au service de garde le matin;
- selon Mme Grandbois, environ une trentaine d’élèves sont marcheurs (ou cyclistes);
- il n’y a aucune indication ni repère visuel pour indiquer les stationnements vélo.

2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

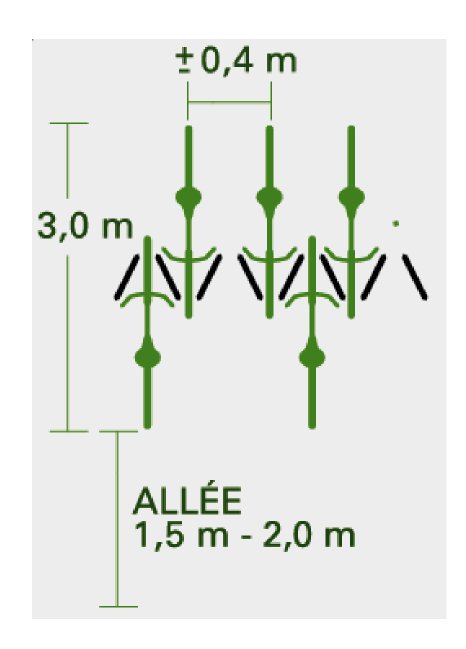
- de maintenir le nombre de places à 108 puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d’enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 place pour 10 à 40 employés;
- d’installer des repères visuels pour le corridor cyclable ainsi que pour le ou les stationnements vélo;
- de distribuer de l’information sur l’utilisation des supports à vélo.

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7





Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations



Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).
Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).







4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école des Semailles à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi stationnements pour vélos :
www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération enfant soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

b) Prévention du vol

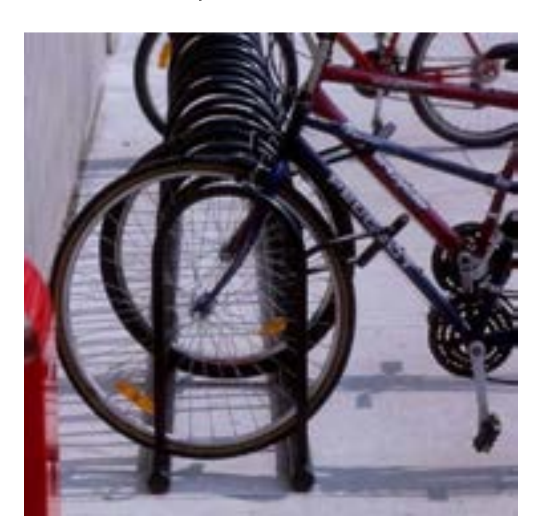
Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

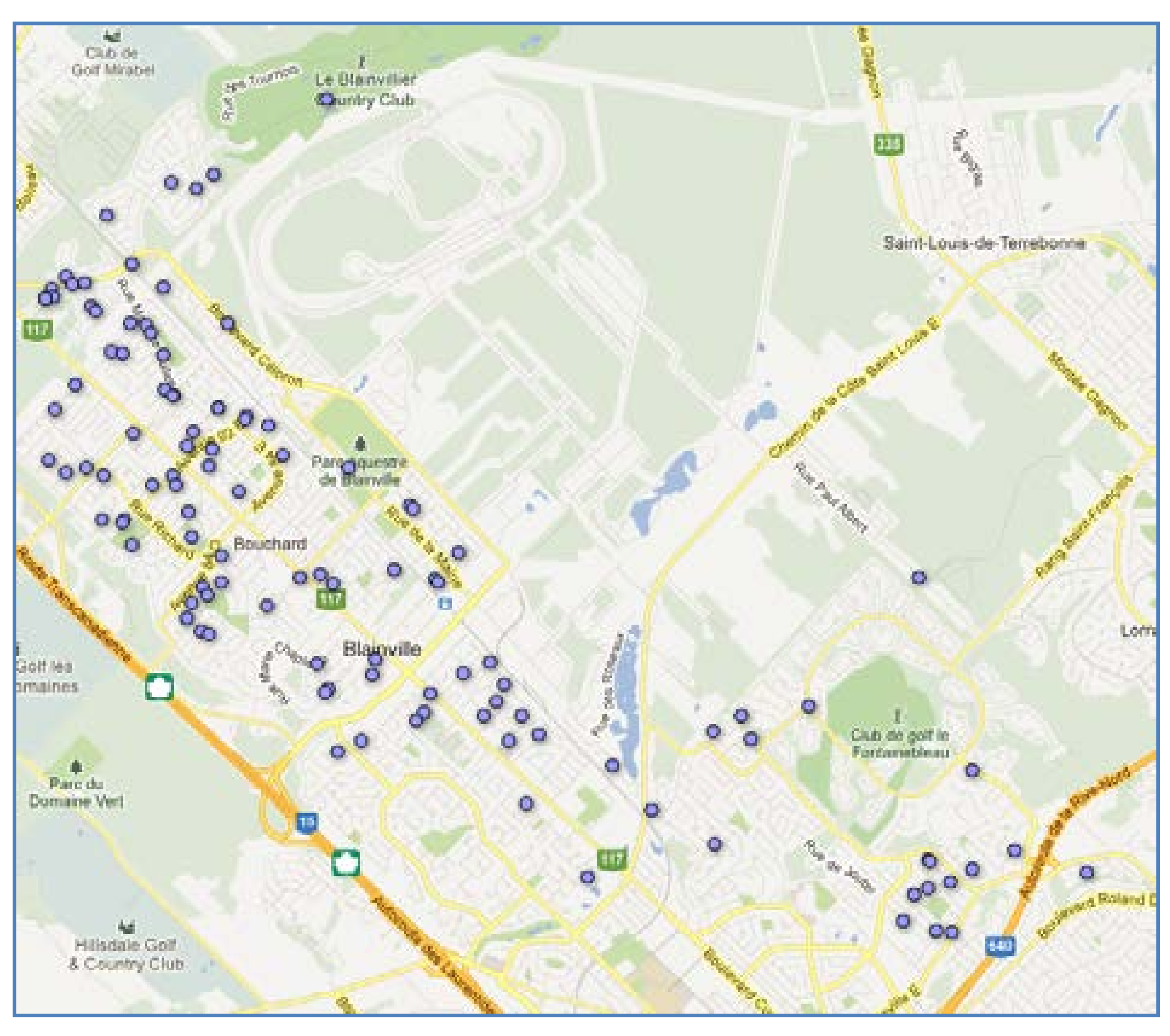


c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Annexe 2

CARTE ET LISTE DES ADRESSES PARENTS-SECOURS



175, boul. de Fontainebleau, Blainville, J7B 1Y5	21, rue Dumont, Blainville, J7B 1G7
59, des Grives, Blainville, J7C 3M1	67, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
72, rue de L'Artois, Blainville, J7C 4P8	142, boul. des Châteaux, Blainville, J7B 1K9
2, rue Michel-Duclos, Blainville, J7B 1N6	21, 46e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1L3
40, 46e Avenue Est, Blainville, J7C 1L2	50, rue de Talcy, Blainville, J7B 0A2
1, rue Claude-Jutras, Blainville, J7C 5K5	18, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
39, rue Andrée, Blainville, J7C 3M3	35, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
152, rue du Blainvillier, Blainville, J7C 4X9	1099, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8
1, rue George-Heriot, Blainville, J7C 0G9	43, rue des Verdiers, Blainville, J7C 5V5
1426, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4	1368, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3
5, 37e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z4	13, rue Marie-Hypolite, Blainville, J7C 4H7
21, 53e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1M7	5, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
11, rue des Jonquilles, Blainville, J7C 2Z9	189, rue Paul Albert, Blainville, J7E 4H5
23, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	89, 56e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1N2
31, rue Daniel, Blainville, J7C 1W2	717, rue Alcide-Sauvé, Blainville, J7C 5S9
21, des Camelias, Blainville, J7C 4T4	7, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
27, rue des Chardonnerets, Blainville, J7C 6A4	59, des Ducats, Blainville, J7C 5B5
53, 39e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z1	37, 101e Avenue Est, Blainville, J7C 0J8

64, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7 6, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P1 25, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7 65, rue des Grives, Blainville, J7C 3M1 26, rue Yvon-Cousineau, Blainville, J7B 1S5 1416, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5N8 53, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1C3 13, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9 1032, rue de la Mairie, Blainville, J7C 3B7 5, rue des Sorbiers, Blainville, J7C 5E4 606, rue Frontenac, Blainville, J7C 3A4 1380, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3 1093, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8 26, rue du Voltigeur, Blainville, J7C 5P4 1, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1Z7 35, chemin du Musée, Blainville, J7C 3Q7 6, rue des Bolets, Blainville, J7C 5E8 21, rue Ambroise-Filion, Blainville, J7B 1V1 1247, rue Jacques-Desrosiers, Blainville, J7C 3B2 67, rue Bruchési, Blainville, J7B 1C5 25, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5P3 1301, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6 94, 56e Avenue, Blainville, J7C 1N1 27, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P2 42, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 4Z7 25, rue De Vaudreuil, Blainville, J7C 4A4 265, rue de la Sarre, Blainville, J7B 1Y6 47, rue Jean Marc Dansro, Blainville, J7C 4M3 15, rue Françoise-Loranger, Blainville, J7C 4W6 8, 70e Avenue Est, Blainville, J7C 1R3 33, rue des Dinars, Blainville, J7C 5R3 1365, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6 26, rue de Sorel, Blainville, J7B 2A2 71, rue des Liards, Blainville, J7C 0C4 40, rue Marcel-Vidal, Balinville, J7C 5M9 1251, rue Richard, Blainville, J7C 3J5 44, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R6 8, 69e Avenue Est, Blainville, J7C 1R1 10, 54e avenue Ouest, Blainville, J7C 1M9 35, place Louis-Hémon, Blainville, J7C 3L5	5, rue Paul-Émile Borduas, Blainville, J7C 4W3 27, rue des Grives, Blainville, J7C 1Y8 49, Jean Dallaire, Blainville, J7C 4T6 59, 101e Avenue, Blainville, J7C 4X5 49, rue des Forges, Blainville, J7C 1S1 5, rue des Nénuphars, Blainville, J7C 5V3 16, 92e Avenue Ouest, Blainville, J7C 3T8 7, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9 26, rue Hector-Maisonneuve , Blainville , J7A 0A2 34, Georges Hériot, Blainville, J7C 0G9 20, rue Anne-Hébert, Blainville, J7C 4P1 1434, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4 88, Marie Chapleau, Blainville, J7C 1N1 61, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7 18, rue des Deniers, Blainville, 37, rue des Girolles, Blainville, J7C 5W7 87, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0G6 1341, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R1 25, Jean Marc Dansereau, Blainville, 18, 66e Avenue Est, Blainville, J7C 1P3 1402, boul. Céloron, Blainville, J7C 5N8 747, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, J7C 2K2 37, rue Paul-Mainguy, Blainville, J7C 5S7 1180, rue Vianney, Blainville , J7C 3P9 19, de Vaudreuil, Blainville, J7C 4A8 103, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1H7 17, rue Louise-Carrier, Blainville, J7C 4R2 28, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R4 12, rue de Varennes, Blainville, J7B 1H9 1207, boul. Céloron, Blainville, J7C 4Z1 34, 46e Avenue Ouest, Blainville, 72, rue Montcalm, Blainville, J7C 2R6 1, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5L2 48, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9 39, rue Yves-Tessier, Blainville, J7C 5W9 14, rue Marcel-Dubé, Blainville, J7C 4W4 8, rue de Cherbourg, Blainville, J7C 5K1 2, rue Albert-Dreux, Blainville, J7C 4Z6 13, rue de la Charente, Blainville, J7C 4M4

Annexe 3

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

Diffusion du plan de déplacement :
École :_ Transmis_le__/__/20XX____par ______________
au CÉ__du__/__/_____

Personne ressource école : ____
Autorités municipales :____
Commission scolaire : ____
Service de police :____
Autre(s) : ____

Adoption du plan de déplacement par les partenaires (date) : _______________

Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes :
Conseil d'établissement :____
Avec groupe de parents :____
Avec les autorités municipales :____
Avec la commission scolaire : ____
Avec le service de police :____
Autre(s) : ____

Interventions en aménagements pour favoriser la marche et le vélo :
Aux abords de l'école :____
____
____

Nombre de supports à vélo : ______________
Achetés par (ex. commission scolaire, école) : _____________________Date :____________
Installés par (ex. la commission scolaire) : ________________________Date : ____________

Activités de sensibilisation et de mobilisation en lien avec le transport actif planifiées ou réalisées :
- Avec les élèves :____
- Avec les parents :____
- Avec l'équipe-école : ____
- Autre(s) : ____